

FR
NL
DE

CHAUFFE-EAU À GAZ, À ACCUMULATION
GASGEISER MET ACCUMULATIE
GAS-WASSERBOILER

BE



115
155
195

Notice d'installation et d'entretien
Montage- und Wartungsanleitungen
Instructies voor het gebruik en het onderhoud
Montage- und Wartungsanleitungen

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Avant d'installer l'appareil, il est nécessaire de vérifier que les conditions de distribution locales (type de gaz, pression) sont compatibles avec le réglage de l'appareil.

EN CAS D'ODEUR DE GAZ:

- 1 **Fermer immédiatement le robinet du gaz.**
- 2 **Ouvrir les fenêtres.**
- 3 **Ne pas enclencher des interrupteurs électriques ou tout autre appareil électrique.**
- 4 **Contactez immédiatement un technicien de la Société distributrice de gaz.**

ATTENTION!
Ne jamais stocker,
ni utiliser des
matériels ou liquides
inflammables
dans le voisinage
de l'appareil

- L'installation de l'appareil doit être effectuée par un installateur qualifié.
- Afin de garantir le fonctionnement correct de l'appareil, appliquer scrupuleusement les présentes instructions.
- Cette notice détaille les instructions d'usage, d'installation et d'entretien.
- Les interventions d'entretien font l'objet de la compétence exclusive de personnel qualifié.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

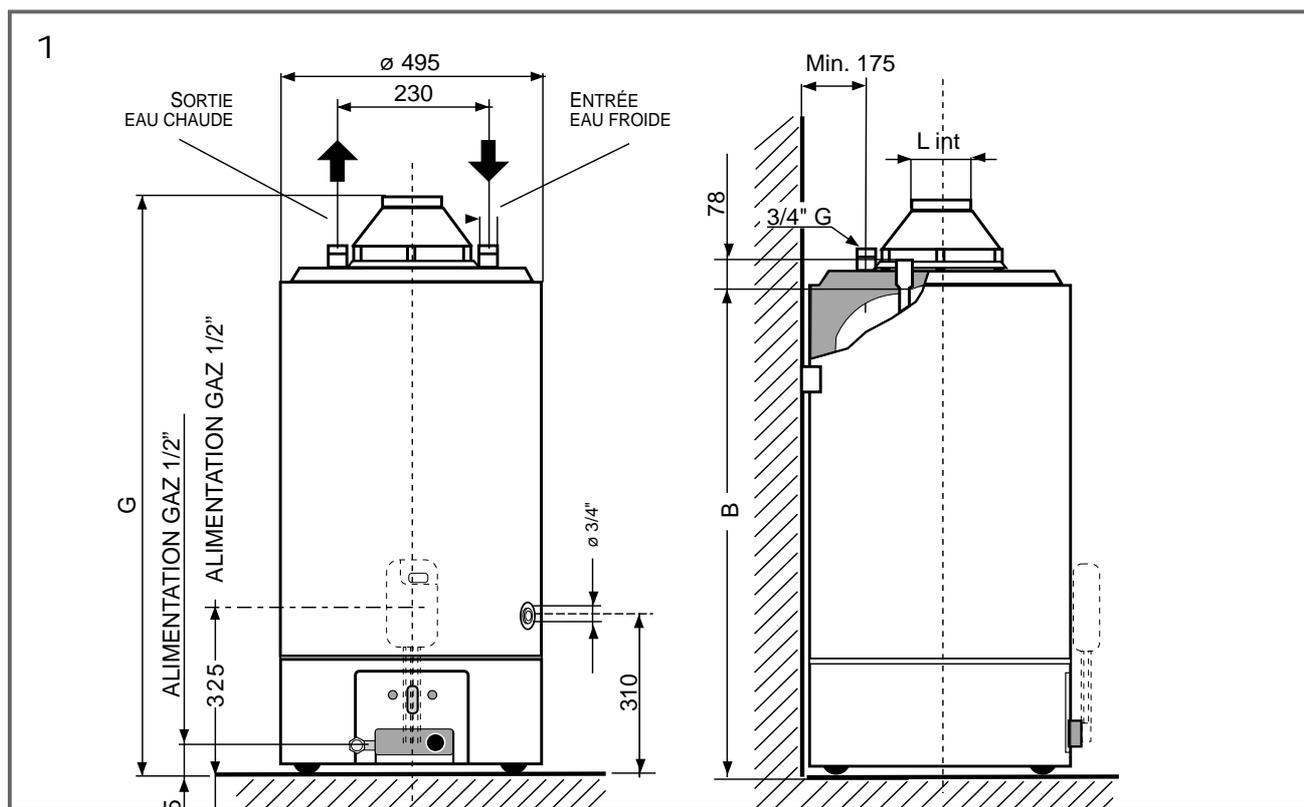
L'APPAREIL EST CONSTITUÉ DE:

- une cuve protégée à l'interne par une couche d'émail vitrifié et dotée d'une anode de protection longue durée contre la corrosion;
- un revêtement externe en tôle peinte;
- une isolation en mousse de polyuréthane à haute densité (sans CFC) qui réduit les pertes thermiques;
- un coupe tirage;
- une valve gaz complète de: thermostat réglable sur plusieurs positions, un système de sécurité à thermocouple, un limiteur de température qui interrompt l'alimentation de gaz en cas de fonctionnement anormal;
- un brûleur circulaire silencieux en acier inox, adaptable à tous les types de gaz;
- un groupe de sécurité homologué comprenant:
 - une soupape tarée à 7 bars;
 - un clapet anti-retour
 - un dispositif rationnel de vidange;
- un allumage piézo-électrique;
- un dispositif de sécurité contrôlant l'évacuation des gaz brûlés.

DONNÉES TECHNIQUES

MODÈLE		115	155	195
<i>Capacité</i>	l	115	155	195
<i>Pression d'eau maxi</i>	bar	6	6	6
<i>Débit thermique nominal</i>	kW	7,5	8,4	10,1
<i>Puissance utile</i>	kW	6,4	7,2	8,6
<i>Temps de chauffe Δt 45°C</i>	min.	63	73	73
<i>Déperdition de chaleur à 60° C</i>	W	260	300	330
<i>Débit eau chaude à 45° C</i>	l/h	182	205	245
<i>Débit eau chaude à 60° C</i>	l/h	121	136	163
PRESSION DE RACCORDEMENT DU GAZ				
<i>Gaz naturel G20</i>	mbar	20	20	20
<i>Gaz naturel G25</i>	mbar	25	25	25
<i>Gaz butane G30</i>	mbar	28÷30	28÷30	28÷30
<i>Gaz propane G31</i>	mbar	37	37	37
CONSOMMATION DE GAZ				
<i>Gaz naturel G20</i>	m ³ /h	0,794	0,889	1,069
<i>Gaz naturel G25</i>	m ³ /h	0,844	0,945	1,136
<i>Gaz butane G30</i>	g/h	591	662	795
<i>Gaz propane G31</i>	g/h	583	652	784
VALEURS DES GAZ BRÛLÉS				
<i>Dépression de tirage</i>	mbar	0,015	0,015	0,015
<i>Quantité massique fumées</i>	g/sec	5,4	5,4	7,3
<i>Température gaz brûlés</i>	°C	172	186	208

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION



DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT

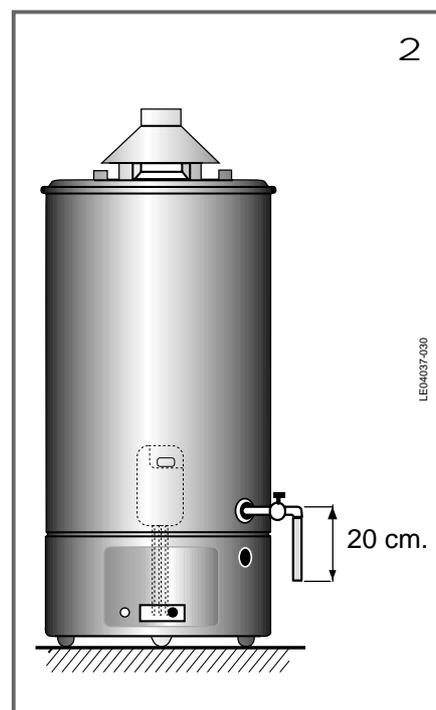
CATÉGORIE I _{2E+} Type B11 BS	Catégorie I _{2E+} Pour appareils prédisposés à fonctionner au gaz naturel G20-G25				
	Catégorie I ₃₊ Pour appareils prédisposés à fonctionner au gaz liquide G30-G31				
	NOTE: Pour les appareils de catégorie I _{2E+} e I ₃₊ Il est interdit de changer le type de gaz!				
MODÈLE	Capacité (litres)	Puissance thermique kW	B	G	L
115	115	7,5	1040	1200	81
155	155	8,4	1290	1450	81
195	195	10,1	1540	1700	100

1 - POSITIONNEMENT

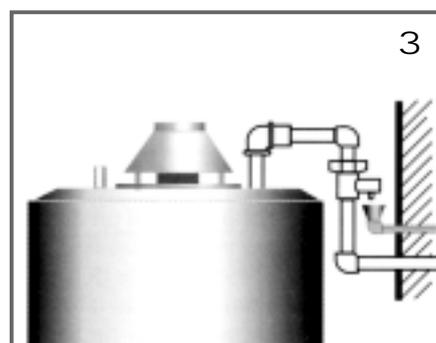
- 1.1 Positionner l'appareil à côté de la paroi désirée de manière à ce que les deux tuyaux d'entrée et de sortie lui soient parallèles.
- 1.2 Si l'installation du chauffe-eau est prévue sur l'angle de deux parois, il faut prévoir entre la paroi et l'appareil une distance suffisante à l'installation et au démontage des composants.
- 1.3 Le dispositif de vidange est situé dans la partie inférieure droite prévue pour l'installation d'un robinet de vidange.
- 1.4 L'appareil doit obligatoirement être monté dans un local bien ventilé. L'installation doit être effectuée conformément aux normes en vigueur.

2 - RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

- 2.1** Le raccordement au réseau de distribution d'eau doit s'effectuer à l'aide d'un tuyau de 3/4"G. L'entrée de l'eau froide est située à droite, tandis que la sortie est à gauche (en regardant l'appareil de face).
- 2.2** Un groupe de sécurité doit obligatoirement être installé sur l'arrivée d'eau froide. La soupape est tarée à 7 bar et ne doit en aucun cas être modifiée sous peine de suppression de la garantie.
- 2.3** Vérifier, en soutirant de l'eau pendant un certain laps de temps, qu'aucun corps étranger comme copeaux métalliques, sable, étoupe ou autre n'obstrue les tuyauteries. Si de tels corps entrent en contact avec le clapet hydraulique de sécurité-non retour, ils peuvent en compromettre le fonctionnement, voir même en provoquer la rupture.
- 2.4** Vérifier que la pression de débit de l'installation de l'eau ne dépasse pas la valeur de 6 bars. Si la pression est supérieure, il faut obligatoirement installer un réducteur de pression, d'excellente qualité, loin de l'appareil.
Dans ce cas, la soupape hydraulique doit nécessairement suinter pendant la phase de chauffage.
L'égouttement doit se vérifier même si en amont de la soupape on a appliqué un robinet d'arrêt à une seule direction.
- 2.5** Eviter que l'écoulement de la soupape ne tombe sur le chauffe-eau. Pour ce faire (voir fig. 3), prévoir un entonnoir de récupération (égouttoir) raccordé à la vidange.
- 2.6. VIDANGE**
Procéder à la vidange de l'appareil si ce dernier doit rester inactif dans des lieux non chauffés et avec une température ambiante descendant au-dessous de zéro.
Lors de l'installation, prévoir cette éventualité et raccorder un robinet de vidange au raccord **R** (fig. 4).
Pour vider le chauffe-eau il faut:
- éteindre le brûleur et fermer le gaz,
 - fermer le robinet du gaz installé en amont de l'appareil,
 - ouvrir les robinets de soutirage installés en aval du chauffe-eau,
 - ouvrir le robinet de vidange raccordé au raccord **R**.



Note:
on effectue la vidange complet par siphonage. Raccorder un tuyau flexible au robinet de vidange comme indiqué dans la fig. 2.



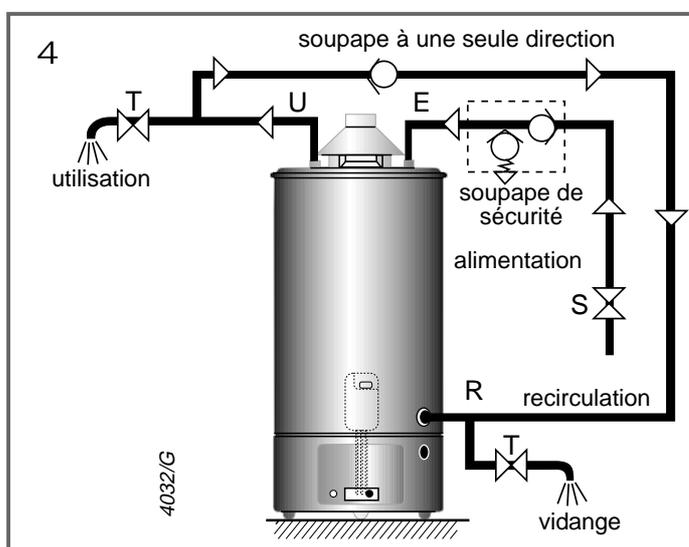
ATTENTION!

Pendant l'opération de vidange, l'eau peut être brûlante!

3 - RACCORDEMENT À LA RECIRCULATION

- 3.1. RECIRCULATION**
Si l'installation prévoit également le circuit de recirculation de l'eau sanitaire, on peut utiliser le même raccord **R** utilisé pour la vidange.

Le schéma 4 montre le raccordement qu'il faut effectuer dans ce cas.



4 - RACCORDEMENT À LA CHEMINÉE

- 4.1 Les gaz brûlés doivent obligatoirement être évacués à l'extérieur par le biais d'un tuyau de diamètre adéquat au diamètre **L int** (tableau dimensions d'encombrement fig. 1), introduit sur le coupe tirage de l'appareil.
- 4.2 La cheminée doit avoir un bon tirage.
- 4.3 Éviter, dans le conduit d'évacuation, de longs segments horizontaux, des contre-pentes et des étranglements car ceci peut provoquer une mauvaise combustion.
- 4.4 Si le tuyau d'évacuation traverse des lieux froids, non chauffés, prévoir une isolation thermique afin d'éviter la formation de condensation.
- 4.5 **Ne jamais** éliminer le coupe tirage, ni le modifier, ni le remplacer car il fait partie intégrante de tout le système de combustion du chauffe-eau à gaz.
- 4.6 L'installation correcte du tuyau d'évacuation fumées est sous l'**exclusive responsabilité de l'installateur**.
- N.B.:** L'installation du conduit d'évacuation doit être effectuée en respectant pleinement les normes en vigueur.

ATTENTION!

Pour le fonctionnement correct des appareils à gaz, le positionnement du coupe tirage doit être parfait. Il faut absolument éviter tout autre type d'installation (voir les exemples ci dessus).

5- RACCORDEMENT DU GAZ _____

- 5.1 Le raccordement du gaz à l'unité de commande doit être réalisé avec un tuyau de gaz de 1/2" min. Un robinet de raccordement homologué doit être monté en amont de l'appareil.

N.B.: Le raccordement doit être réalisé conformément aux normes et réglementations en vigueur.

6 - FONCTIONNEMENT ET RACCORDEMENT DE LA PROTECTION FUMÉES _____

Les chauffe-eau sont dotés d'un dispositif qui a la fonction de bloquer l'arrivée du gaz au brûleur et donc d'interrompre le fonctionnement de l'appareil quand le conduit de fumée est partiellement ou totalement obstrué.

Ce dispositif est composé d'un thermostat **A** (fig. 6) taré à $85^{\circ}\text{C} \pm 3$ fixé sur le bord du coupe tirage **C**, raccordé en série sur le circuit du thermocouple.

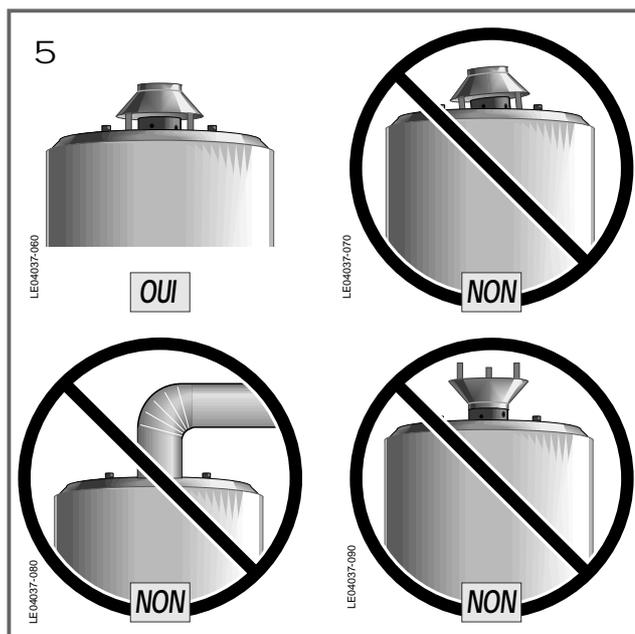
L'ensemble fait partie du kit coupe tirage fourni avec l'appareil qui doit être installé conformément aux présentes instructions.

Le thermostat des fumées **A** est de type à **ré-allumage manuel** (fig. 6.1).

Si l'appareil se bloque, il faut le remettre en marche de la façon suivante:

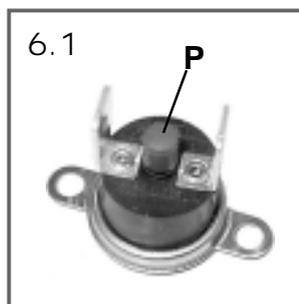
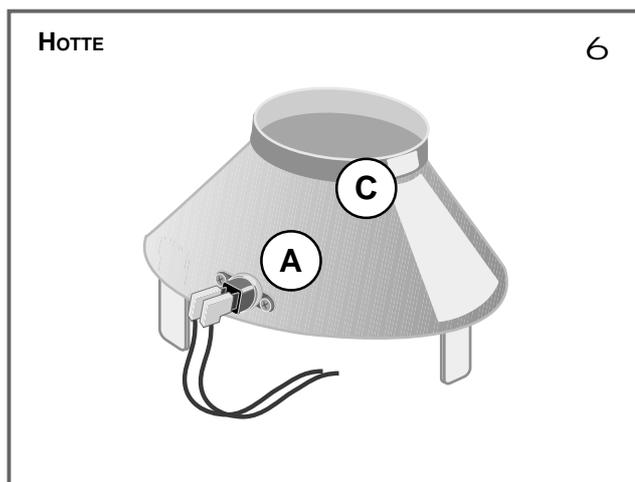
- Attendre 10 minutes à partir du moment de l'arrêt; Appuyer à fond sur la touche de rallumage **P**, sur le thermostat;
- Rallumer le chauffe-eau en suivant les instructions pour l'allumage normal.

Si le défaut se répète, arrêter l'appareil et contacter un technicien qualifié en mesure de repérer l'origine du problème.



Ne jamais enlever ce dispositif; en cas de mauvais fonctionnement du conduit de fumée, les produits de la combustion et donc également l'oxyde de carbone peuvent refouler dans les lieux en provoquant un grave danger pour les occupants.

Pour ce même motif, en cas de mauvais fonctionnement, le remplacement de ce dispositif doit être effectué avec des pièces de rechange d'origine exclusivement par du personnel qualifié en mesure également de positionner correctement les divers composants.



N.B. Pour bien installer la hotte des fumées et ses accessoires, il faut se reporter à la notice spécifique livrée avec l'appareil.

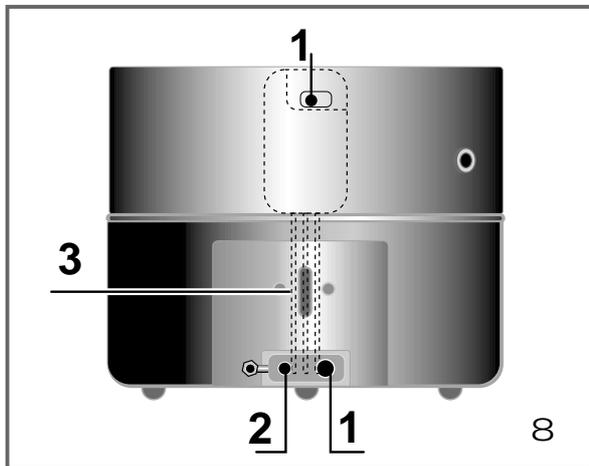


8 - INSTRUCTIONS POUR L'ALLUMAGE ET L'EXTINCTION

ALLUMAGE

Porter le sélecteur 1 de la position ● (éteint) à la position ★ (veilleuse).

Pousser à fond le sélecteur 1, après 4 à 5 secondes environ, actionnez plusieurs fois l'allumeur piézo-électrique 2 pour allumer la veilleuse (contrôler à travers l'ouverture 3).



1. Sélecteur thermostat
2. Allumeur piézoélectrique
3. Regard veilleuse

Un temps d'allumage supérieur à 20 ou 30 secondes est dû à la présence éventuelle d'air dans la tubulure gaz.

Après l'allumage de la veilleuse, maintenir le sélecteur dans la position ★ pendant 20 secondes puis tourner le sélecteur 1, en sens inverse des aiguilles d'une montre, de la position d'allumage de la veilleuse au repère qui correspond à la température souhaitée, la plage de réglage allant de 1 à 7.

EXTINCTION

Tourner le sélecteur 1 sur la position ● (éteint). S'assurer que la veilleuse soit éteinte. Après l'extinction de la veilleuse, attendre 10 min. avant de réallumer l'appareil.

SECURITES

Pour en garantir le fonctionnement correct, l'appareil est équipé des sécurités suivantes:

- **Contrôle veilleuse par thermocouple (5 fig.10):** interrompt l'arrivée de gaz en cas d'absence de la flamme-veilleuse. Le déclenchement répété et non occasionnel de cette sécurité indique un fonctionnement incorrect de l'appareil qui **requiert l'intervention d'un technicien qualifié.**

- **Thermostat de surchauffe:** agit selon les mêmes modalités que le thermocouple si la température de l'eau dépasse 90°C; dans ce cas l'appareil ne peut être réallumé tant que l'eau chaude ne s'est pas refroidie ou a été évacuée.

Il est toutefois nécessaire de s'adresser à un service technique qualifié pour remédier au dérangement de l'appareil avant de le réallumer.

3 - DIMENSIONS DES ORIFICES DES GICLEURS EXPRIMÉES EN MILLIMETRES

MODÈLES	INJECTEUR BRÛLEUR PRINCIPAL			INJECTEUR VEILLEUSE
	115	155	195	115 - 155 - 195
GAZ NATURELS G20-25	1,85 - 3,00	1,95 - 3,00	2,15 - 3,40	0,37
GAZ BUT/PROP G30-G31	1,62	1,75	1,90	0,24

Sur les injecteurs, les précitées valeurs sont exprimées en centième de millimètre.

CONSEILS POUR L'USAGE ET L'ENTRETIEN

(POUR L'INSTALLATEUR ET L'UTILISATEUR)

Afin d'économiser du gaz et d'obtenir un meilleur rendement de l'appareil, on conseille de laisser le thermostat sur la position correspondante au n. 5 de la molette 1 (fig. 9). **ATTENTION** Le réglage du thermostat doit être au minimum de 60° C. En outre, à cette température et en présence d'eaux particulièrement dures (eaux avec un excès de calcaire), on réduit les dépôts de calcaire à l'intérieur du chauffe-eau.

- Vérifier que les robinets de l'eau chaude de l'installation soient parfaitement étanches car chaque écoulement se traduit en consommation de gaz et augmentation de la température de l'eau avec un risque de formation de vapeur.
- Il faut obligatoirement procéder à la vidange de l'appareil si ce dernier doit rester inutilisé pendant de longues périodes dans des lieux sujets au gel.
- Le chauffe-eau est doté d'une anode de magnésium installée dans la cuve. La durée de l'anode est proportionnelle à la température moyenne, à la composition chimique de l'eau et à la quantité de soutirages. Procéder au contrôle de l'anode environ chaque 18-24 mois, en tenant compte qu'elle doit présenter une surface assez homogène. Si son diamètre se réduit au-dessous de 10-12 mm, remplacer par une nouvelle anode originale.

N.B.: L'anode est montée sous le capuchon blanc situé sur la partie supérieure de l'appareil.

Entretien annuel

Pour un entretien correct (à effectuer au moins une fois par année), il faut absolument:

- contrôler l'étanchéité du groupe gaz avec éventuel remplacement des joints.
- contrôler visuellement l'état général de l'appareil et de sa combustion
- contrôler la chambre de combustion et éventuellement procéder au nettoyage du brûleur, des gicleurs et du thermocouple
- vérifier le débit correct du gaz
- vérifier le fonctionnement des systèmes de sécurité eau (limites de température et de pression, soupape hydraulique)
- vérifier le fonctionnement des sécurités gaz (valve gaz, manque de gaz ou flamme, etc...)
- vérifier l'état du déflecteur fumées
- vérifier les caractéristiques de ventilation des lieux et d'évacuation des produits de la combustion
- nettoyer le conduit fumée

Avant d'effectuer cette opération, il faut enlever le groupe gaz et sortir le déflecteur fumées. Après cette opération, vérifier l'étanchéité du groupe gaz et son réglage.

N.B.: La cuve interne du chauffe-eau ne doit pas, pendant cette opération, subir des heurts qui peuvent endommager son revêtement interne.

Détartrage: on conseille d'effectuer cette opération dans les territoires présentant des eaux de dureté élevée et si nécessaire (débit d'eau chaude minimum fourni par l'appareil). On conseille d'utiliser une solution à 10-20% d'acide chlorhydrique et phosphorique et de toutes façons l'emploi de produits spécifiques pour le détartrage de cuves en acier galvanisé; on conseille en outre d'observer scrupuleusement les instructions du mode d'emploi de ces produits.

Procéder comme suit:

- déconnecter l'appareil du réseau et le vider par le biais du robinet de vidange (fig. 2);
- remplir l'accumulateur avec une solution d'eau et d'acide, conformément aux instructions listées dans le mode d'emploi du produit;
- laisser agir la solution et effectuer, si possible avec une pompe, une recirculation d'eau entre le tuyau de sortie de l'eau chaude et le robinet de vidange;
- vider l'accumulateur et effectuer un lavage prolongé de passivation en faisant circuler de l'eau de réseau.

Attention à la qualité de l'eau!

Afin de garantir la durée maximum à votre appareil, il faut respecter certaines règles:

EAU CALCAIRE: prévoir un dispositif efficace contre le calcaire à base de cristaux de polyphosphates.

EAU DOUCE: son TH doit être compris entre 12° et 15° et son PH doit être supérieur à 7.

SÉCURITÉ

L'appareil est doté d'un dispositif apte à empêcher que la température de l'eau ne dépasse une valeur maximum préétablie en usine.

Cette sécurité fonctionne de manière à interrompre le flux de gaz, en éteignant totalement l'appareil.

La remise en fonction doit s'effectuer conformément aux instructions listées dans le paragraphe "Allumage", après avoir éliminé les causes qui ont provoqué l'extinction.

ATTENTION Pour éviter les risques de brûlure, la température maximum au point de puisage ne peut pas dépasser les 50° C.

ASSISTANCE TECHNIQUE

En cas de panne, fonctionnement irrégulier ou contrôle en général, s'adresser au CENTRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE de zone agréé et qualifié pour intervenir sur cet appareil.

Les éventuels remplacements de pièces devront être effectués uniquement par du personnel qualifié, en utilisant seulement des pièces de rechange d'origine.